

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2025, 2026 ET 2027**

Le soussigné donne avis public à l'effet que le Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une séance extraordinaire le **7 octobre 2024, à 20 heures**, en la salle du Conseil située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe. L'ordre du jour de cette séance extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
2. PÉRIODE D'INFORMATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 – PRÉSENTATION DU MAIRE
5. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 – ADOPTION
6. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 24 septembre 2024.



André Cordeau
Greffier par intérim